

"2 Heures de la Chinelle – épreuve R.M.T" 11 AOÛT 2018

COURSE VINTAGE & COURSE EVOLUTION

REGLEMENT PARTICULIER

ASBL LA CHINELLE ZI de la voie Cuivrée 6 – 5503 SORINNES (Belgique)

TEL : 082/ 21.31.32 – FAX : 082/21.31.37 - eric@eventsee.be – www.la-chinelle.be

En prélude à la « CHINELLE 2018 », l'asbl « La Chinelle » a le plaisir de vous inviter à assister ou, mieux encore, à participer, à la 22ème épreuve RMT HISTORIQUE. Deux courses de 2 heures sont programmées le samedi 11 août 2018, en une manche de 2 heures chacune.

- **2H Vintage** ; pour 1 ou 2 motos jusqu'aux modèles 1980. L'âge minimum pour participer à cette épreuve sera de 35 ans pour tous les pilotes au jour de la course.

- **2H Evolution** ; pour 1 ou 2 motos jusqu'aux modèles 1989, avec 1 ou 2 pilotes. Il n'existe aucune imposition quant à l'âge des pilotes pour cette catégorie. Les équipages seront composés de pilotes âgés de 16 ans au moins, excepté pour les détenteurs d'une licence cross délivrée par la F.M.B (FMWB ou VMBB), admis dès 15 ans en catégories 80cc, 125cc et 250cc.

Tant en Evo qu'en Vintage, l'organisateur se réserve le droit d'accepter un équipage n'ayant pas l'âge requis ou une moto ne correspondant pas aux critères. Ceux-ci pourraient être acceptés dans la catégorie hors classement.

- Les équipages seront composés d'un ou deux pilotes et d'une ou de deux moto(s) répondant aux critères de la course pour laquelle l'équipage est inscrit.

Le port d'un équipement cross ou enduro est obligatoire.

CLASSEMENT

Les classements seront établis de la manière suivante :

- VINTAGE, un classement distinct sera prévu selon l'année de la moto la plus récente de l'équipage.

V1 : motos jusqu'à l'année 1980 incluse

V2 : motos jusqu'à 1972 incluse

- EVOLUTION :

E1 : Jusque 1989

E2 : Full Ferodo

E3 : Meilleur Père fils

HORAIRE

- Contrôle technique Vendredi de 17h00 à 20h00.
- Contrôle technique Samedi de 8h00 à 9h00
- Essais Vintage et Evolution de 9h30 à 11h00
- Course Vintage de 13h30 – 15h30
- Course Evolution de 17h – 19h
- Remise de prix Vintage et Evo : 19h30

MOTOS

Les pneus cross ou enduro seront autorisés. Les motos devront avoir un aspect proche de l'origine. Elles devront respecter la cylindrée maximale et l'aspect des machines originales. Les motos « répliques » modifiées ou reconstruites seront admises. Le pilote présentant ce type de moto devra apporter la preuve formelle que ces modifications étaient contemporaines de l'année du modèle de la moto. L'organisateur remettra 1 disque numéro par moto ainsi que le bracelet pilote après le contrôle technique.

ENGAGEMENT

Le droit d'inscription est fixé à 90,00 € par équipage et par catégorie;

150,00 € pour le même équipage qui s'inscrit dans les deux catégories.

L'inscription se fait sur le site internet, pour le 15 juillet au plus tard. Attention, le nombre de place est limité. Veuillez donc à vous inscrire au plus vite.

Afin de réduire fortement le temps d'attente au secrétariat de Surice, chaque participant devra, lors de l'inscription sur internet, payer 35,00 € = une "autorisation de départ à la journée" (30,00 €) + adhésion au club (5,00 €).

Chaque pilote devra donc passer au secrétariat de Surice avec sa licence FMB (ou reconnue par) afin d'être remboursé ou signer sa licence à la journée. Le remboursement se fera dans les 20 jours qui suivent la Chinelle sur le numero de compte renseigné sur le formulaire d'inscription (internet)

A nous envoyer impérativement par mail (eric@eventsee.be) ou par courrier (Eventsee, ZI de la Voie Cuivrée, 6 – 5503 Sorinnes – Belgique) : NOUVEAU DEPUIS 2018 certificat aptitude à la pratique de la moto (attestation médicale) + copie de carte d'identité de chaque pilote

Le paiement complet de l'inscription se fait lors de l'inscription sur internet.

- Le Comité organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un équipage, sans avoir à justifier cette décision.

- Une fois le dossier complet et en ordre de paiement, chaque engagement sera confirmé et figurera sur le site « www.la-chinelle.be ». Cette confirmation précisera le numéro de course attribué.

- Le nombre d'équipages est limité à 75 par catégorie. Ne tardez pas pour rentrer votre bulletin d'engagement afin d'être parmi les heureux élus.

- Par leur inscription, les concurrents s'engagent à se conformer au règlement, en acceptant toutes les clauses et s'interdisent ainsi tout recours envers les organisateurs.

- Les concurrents s'engagent également à respecter les décisions prises par les organisateurs et reconnaissent comme seule juridiction sportive celle établie par le Code Sportif F.M.B.

PARCOURS et DEPART

Une portion du tracé de la « CHINELLE 2018 » sera adaptée pour les motos « HISTORIQUES » et aura une longueur de plus ou moins 3.000 mètres. Le circuit pourra être modifié par l'organisateur, avant ou après le départ de l'épreuve (conditions climatiques et nombres d'engagés). Un tirage au sort se fera à l'entrée du parc fermé (situé à côté des stands historiques) afin de déterminer l'ordre de départ. L'ordre de départ style "Le Mans" se fera sur l'esplanade.

- Pour la course des VINTAGE : Le départ se fera au drapeau, moteur en MARCHE avec le pilote sur la machine.
- Pour la course des EVO : le départ se fera au drapeau, style Le Mans, moteur à L'ARRÊT avec la moto appuyée sur un piquet, le pilote de l'autre côté de la piste.

Tant pour les EVO que les VINTAGE, chaque équipage devra obligatoirement effectuer 3 passages au stand. Des contrôles spécifiques seront effectués. 1 passage non effectué = 1 tour de pénalité.

STANDS et PARKING

Le secrétariat sera accessible le vendredi 10 août 2018 de 9h00 à 20h00 et le samedi 11 août 2018 de 07h00 à 9h45 sur la place de Surice. L'accès aux stands sera autorisé uniquement aux équipages munis des documents administratifs (RECUS AU SECRÉTARIAT) sur la place de Surice . Il ne sera PAS possible d'accéder au site SANS ces documents !

- Par facilité pour l'accès au parking, nous instaurerons un code couleur pour les véhicules des équipages "HISTORIQUES".

- Un emplacement par équipage sera prévu dans la zone stand, le tapis environnement, **que vous devez apporter**, est obligatoire, sur lequel devront s'effectuer impérativement toutes réparations et ravitaillements.

REMISE DES PRIX

La remise des prix se déroulera le samedi 11 août 2018 à 19h00.

Par respect, pour l'organisation et les bénévoles, merci d'être présent à la remise des prix.